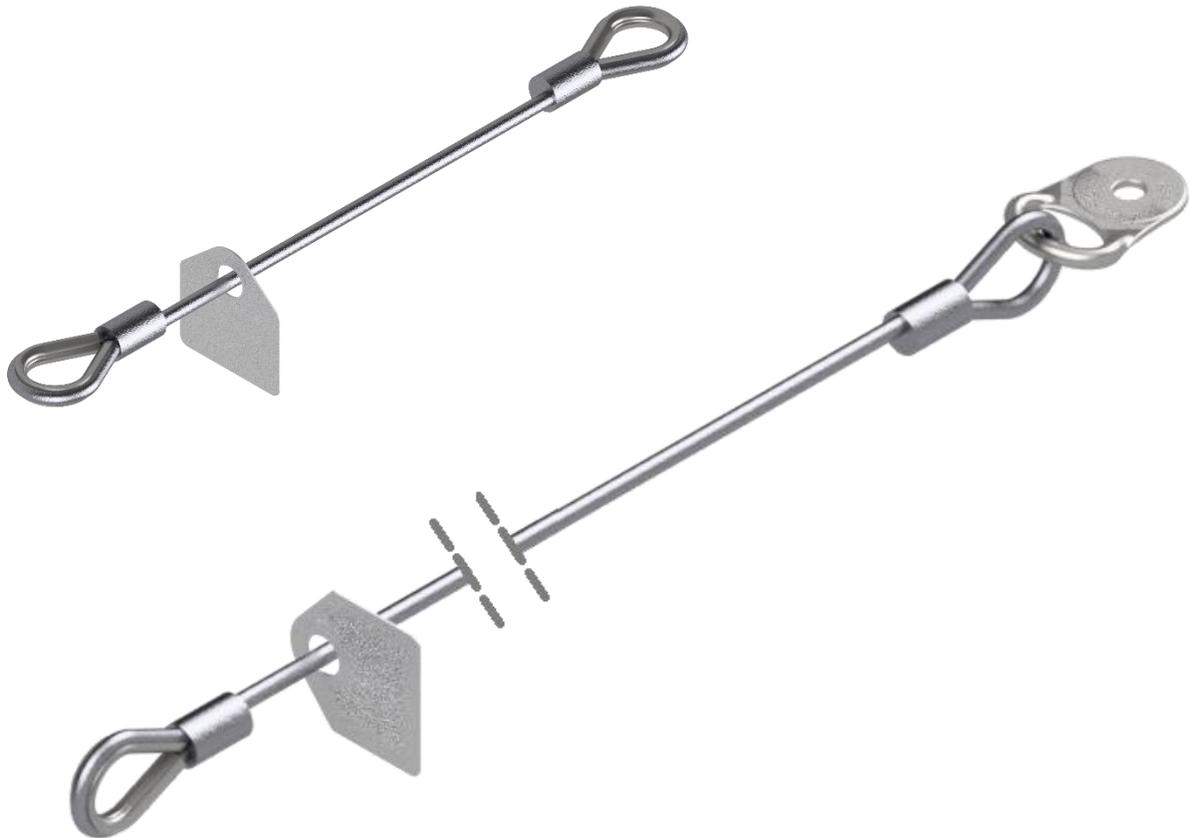


SOPRASAFE ANCHOR - PRO-AC - CÂBLE D'ACCÈS - 2,5 m

SOPRASAFE ANCHOR - PRO-AC - CÂBLE D'ACCÈS - 0,5 m



DE: Gebrauchsanleitung

FR: **Manuel technique**

IT: Manuale tecnico

Le montage et l'utilisation du dispositif de sécurité ne sont autorisés qu'après lecture par le monteur et par l'utilisateur de la notice d'origine de montage et d'utilisation dans la langue du pays concerné.

Version: 25-04-2024-V01

25.04.2024

70901500



<http://system-documentation.com/soprema>

SOPREMA AG

Härdlistrasse 1-2 • CH-8957 Spreitenbach • Telefon +41 56 418 59 30 • Fax +41 56 418 59 31 • info@soprema.ch • www.soprema.ch

Table des matières

1. Instructions générales de sécurité.....	3
2. Données techniques	4
2.1. Normes / agréments du dispositif d'ancrage	4
2.2. Déclaration de conformité	4
3. Exemples d'application.....	4
4. Maintenance / vérification	5
5. Remarques générales	6
5.1. Équipement de protection individuelle	6
5.2. Respecter les bases de planification.....	6
6. Point d'acceptation notifié du dispositif d'ancrage	6
7. Notes	6

1. Instructions générales de sécurité

- La fixation aux dispositifs d'ancrage se fait toujours avec un mousqueton conforme à la norme EN 362 et doit être effectuée avec un harnais antichute conforme à la norme EN 361 et un absorbeur d'énergie avec longe (EN 355 et EN 354).
- Avant utilisation, l'ensemble du système de sécurité doit faire l'objet d'un contrôle visuel afin de détecter tout défaut apparent (par exemple: raccords vissés desserrés, déformations, usure, corrosion, étanchéité de toit défectueuse, etc. En cas de doute sur le fonctionnement sûr du système de sécurité, celui-ci doit être vérifié par un spécialiste (documentation écrite).
- L'ensemble du dispositif de sécurité doit être soumis au moins une fois par an à un contrôle effectué par une personne qualifiée. Le contrôle par un expert doit être documenté par écrit.
- Après une charge de chute, l'ensemble du système de sécurité doit être retiré de toute utilisation ultérieure et contrôlé par une personne compétente (composants partiels, fixation au support, etc.).
- Les dispositifs d'ancrage ont été conçus pour la sécurité des personnes et ne doivent pas être utilisés à d'autres fins. Ne jamais suspendre de charges non définies aux systèmes de sécurité.
- Aucune modification ne doit être apportée aux dispositifs d'ancrage homologués.
- Dans le cas de toits inclinés, il faut empêcher les avalanches de toit (glace, neige) de glisser grâce à des garde-neige appropriés.
- Si le système de sécurité est confié à des contractants externes, les instructions de montage et d'utilisation doivent être remises par écrit.
- Le dispositif d'ancrage ne doit être monté que par des personnes appropriées, compétentes et familiarisées avec le système de sécurité pour toitures.
- Le système ne peut être monté ou utilisé que par des personnes qui connaissent le présent mode d'emploi et les règles de sécurité en vigueur sur place. En outre, ces personnes doivent être en bonne santé physique et mentale et être formées aux EPI (équipements de protection individuelle). Les enfants et les femmes enceintes ne devraient pas utiliser le système de sécurité.
- Les restrictions de santé (problèmes cardiaques et circulatoires, prise de médicaments, alcool) peuvent compromettre la sécurité de l'utilisateur lors de travaux en hauteur.
- Pendant le montage/l'utilisation, il convient de respecter les prescriptions respectives en matière de prévention des accidents (par ex. : travaux sur les toits).
- Il doit y avoir un plan qui prend en compte les mesures de sauvetage dans toutes les situations d'urgence possibles.
- Avant de commencer le travail, des mesures doivent être prises pour éviter que des objets ne tombent du lieu de travail. La zone située sous le lieu de travail (trottoir, etc.) doit être dégagée.
- Les monteurs doivent s'assurer que le support est adapté à la fixation du dispositif d'ancrage. En cas de doute, il convient de faire appel à un spécialiste de la statique.
- Si des doutes apparaissent pendant le montage, il est impératif de prendre contact avec le fabricant.
- La fixation correcte du système de sécurité sur l'ouvrage doit être documentée par des procès-verbaux et des photos de chaque situation de montage.
- L'acier inoxydable ne doit pas entrer en contact avec de la poussière de ponçage ou des outils en acier. Cela peut entraîner la formation de corrosion.
- SOPRASAFE ANCHOR - PRO-AC - CÂBLE D'ACCÈS - 2,5 m / SOPRASAFE ANCHOR - PRO-AC - CÂBLE D'ACCÈS - 0,5 m doit être conçu, installé et utilisé de manière à ce qu'aucune chute par-dessus le bord de chute ne soit possible lorsque l'équipement de protection individuelle est utilisé correctement.
- Lors de l'accès au système de sécurité de la toiture, les positions des dispositifs d'ancrage doivent être documentées par des plans (par exemple : croquis de la vue en plan de la toiture).

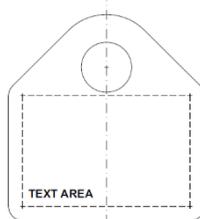
2. Données techniques

Diamètre du câble: 8mm (7x19)
Longueur: 500 mm / 2500 mm
Matériau de la corde: A4 (1.4401)

2.1. Normes / agréments du dispositif d'ancrage

SOPRASAFE ANCHOR - PRO-AC - CÂBLE D'ACCÈS - 2,5 m / SOPRASAFE ANCHOR - PRO-AC - CÂBLE D'ACCÈS - 0,5 m a été testé et certifié selon EN 354:2010, EN 795:2012-B, CEN/TS 16415:2013-B. Le test a été effectué en statique et en dynamique. Marquage (EN 365)

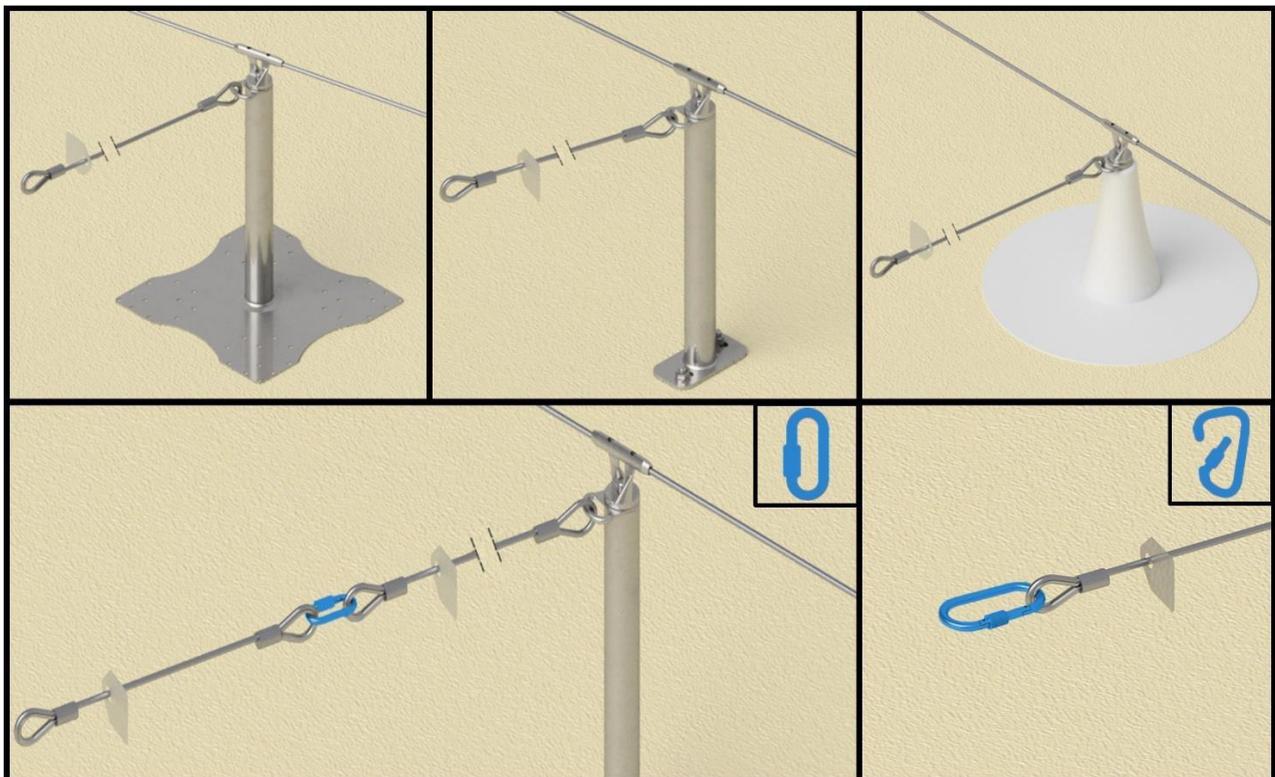
- Fabricant
- Nom du produit
- Normes
- Nombre max. d'utilisateurs
- Lire le mode d'emploi
- Numéro de lot
- Longueur



2.2. Déclaration de conformité

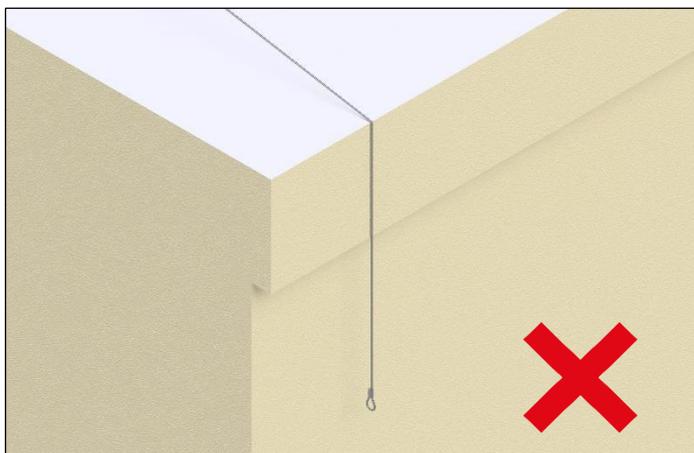
Disponible sur <https://system-documentation.com/soprema/oder> demander à info@soprema.ch.

3. Exemples d'application

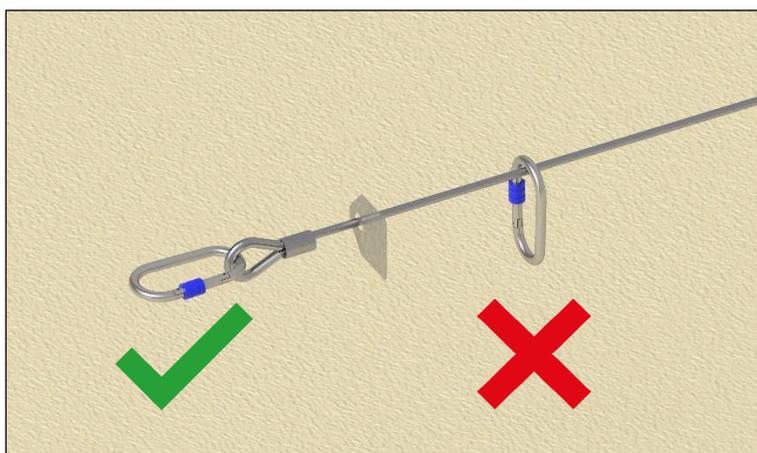




Attention! SOPRASAFE ANCHOR - PRO-AC - CÂBLE D'ACCÈS - 2,5 m / SOPRASAFE ANCHOR - PRO-AC - CÂBLE D'ACCÈS - 0,5 m ne convient pas aux arêtes vives ! La corde doit être planifiée, montée et utilisée de manière à ce qu'aucune chute par-dessus le bord de chute ne soit possible si l'équipement de protection individuelle est utilisé correctement.

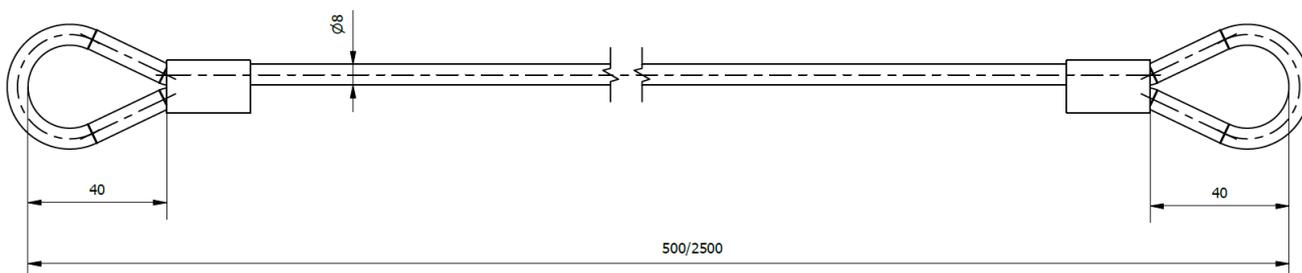


Attention! Il est interdit de se suspendre à la corde avec le mousqueton.



4. Maintenance / vérification

SOPRASAFE ANCHOR - PRO-AC - CÂBLE D'ACCÈS - 2,5 m / SOPRASAFE ANCHOR - PRO-AC - CÂBLE D'ACCÈS - 0,5 m doit être soumis à un contrôle annuel par une personne compétente et autorisée par le fabricant. Contrôle de la taille des boucles et éventuellement des éléments de connexion. Les contrôles sont importants, car la sécurité de l'utilisateur dépend de l'efficacité et de la durabilité de l'équipement.



5. Remarques générales

5.1. Équipement de protection individuelle

Avant chaque utilisation, vérifiez que les harnais, les absorbeurs d'énergie et les mousquetons sont en bon état (dommages). Ne pas utiliser le dispositif d'ancrage en cas de doute sur son état sûr.

Dans ce cas, le dispositif d'ancrage doit être immédiatement contrôlé par une personne compétente ou par le fabricant et, le cas échéant, remplacé. Un dispositif d'ancrage sollicité par une chute doit être retiré de l'utilisation et remplacé par une personne compétente ou par le fabricant. Les instructions d'utilisation d'autres produits doivent être respectées en relation avec ce produit.

5.2. Respecter les bases de planification

Lorsqu'ils sont utilisés pour l'assurage en tête, la distance entre les points d'ancrage doit être inférieure à la distance au bord de chute.

6. Point d'acceptation notifié du dispositif d'ancrage



TÜV Wien
Deutschstraße 10
1230 Wien

7. Notes
